

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR  
Séance du 6 mars 2023 à 20 h 30 à Nogent-le-Rotrou



n° 03 03 2023

L'An deux mille vingt-trois, le lundi 6 avril à vingt heures trente, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

**Date de convocation :** le 24 février 2023 - Secrétaire de séance : Martial LECOMPTE, maire de Marolles-les-Buis  
**Délégués en exercice :** 34 – **délégués présents :** 18 + 1 pouvoir délégués excusés absents : 15

**CC Forêts du Perche :** 5

Christophe LEFEBURE, Eric GOURLOO, Christelle LORIN, Marie-Christine LOYER, Catherine STROH ;

**CC Terres du Perche :** 6

Martial LECOMPTE, Eric LEGROS, Christophe BARRAL, Florent ROY, Jean-Michel CERCEAU, René ROUSSELLE;

**CC du Perche :** 7+1 suppléant

Jérémie CRABBE, Jean-Claude CHEVEE, Thomas BLONSKY, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Philippe RUHLMANN, Sylvie CHARTRAIN.

**Délégué suppléant présent :** 1

Stéphane COURPOTIN mairie d'Arcisses suppléant Philippe RUHLMANN.

**Excusés, absents :** 16

Xavier NICOLAS, Christian BICHON, Philippe PENNY, Eric GERARD, Michel THOMAS, Victor PROVOT (pouvoir à Florent ROY), Gérard DESVAUX, Marc MOCOJNI, Harold HUWART, Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Claude EPINETTE, Martine CARRE-AVELINE, Catherine CATESSON, Gérard DEVOIR, Waldeck ROUSSEAU, Michel THIBAUT.

**Invités complémentaires excusés :**

M. Claude JEAY sous-préfet de Nogent-le-Rotrou ; Anick BRUNEAU Présidente du PNR, Michel KRECKE Président Conseil de Développement, Luc LAMIRAULT député d'Eure-et-Loir, Mylène RENARD conseillère technique Région Centre.

**Objet de la délibération :** Partenariat pour la création d'un Tiers lieu de compétences

Conscients des difficultés rencontrées sur le territoire, le CBE et la Milos 28 se sont associés pour prototyper le projet de tiers lieu de compétences et convaincre les différents acteurs de s'unir pour le mettre en oeuvre sur le bassin nogentais.

La municipalité de Nogent le Rotrou et le PETR du Perche d'Eure et Loir se sont immédiatement joints à cette initiative qui s'inscrit dans leur volonté de développer l'attractivité du territoire.

Nogent le Rotrou, siège de la communauté de communes du Perche, souhaite associer ses moyens et ses compétences à la création du tiers lieu, outil de développement économique et industriel.

Les quatre communautés de communes du bassin de la Vallée de l'Huisne labélisées Territoires d'Industrie ont pour priorité le développement des compétences et la formation professionnelle. Les quatre EPCI concentrent à ce jour un peu plus de 10 000 emplois industriels et les besoins de main d'œuvre sont importants.

Le PETR, animateur du programme Territoire d'Industrie, a rejoint le projet de tiers lieu de compétences dans le cadre de sa mission d'accompagnement à la création d'un campus de l'industrie interterritorial.

Il apporte également au tiers lieu de compétences sa connaissance du tissu économique et sa proximité avec les acteurs économiques.

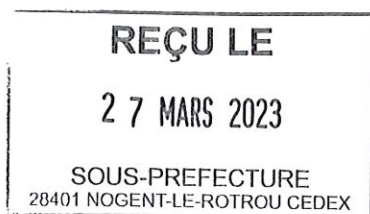


Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR  
Séance du 6 mars 2023 à 20 h 30 à Nogent-le-Rotrou

n° 03 03 2023

Le comité syndical à l'unanimité :

- **Approuve** la participation technique du Pôle Territorial du Perche à l'élaboration du Tiers lieu de compétences (réponse à l'AAP, contribution dans le cadre du campus de formations industrielles / Territoire d'industrie...).
- **Autorise** Madame la Présidente à mener et signer toutes les mesures nécessaires à la mise en place de cette décision, dont la signature du protocole de partenariat.



Comité syndical du 6 mars 2023

